

Quartier Fonderie : des travaux pour rénover la place Kléber

Le quartier Fonderie poursuit sa transformation dans le cadre du programme de renouvellement urbain du quartier Fonderie soutenu par l'ANRU. Des travaux de réaménagement de la place Kléber et de ses abords débutent le 19 août pour une durée de 5 mois environ. L'objectif est de laisser davantage de place aux piétons et aux cyclistes et de proposer un nouvel espace végétalisé. Pour réaliser ces travaux, une déviation est mise en place jusqu'à fin octobre.

La place Kléber, la rue des Corneilles et la rue du Manège font l'objet d'un nouvel aménagement pour favoriser la nature en ville et les déplacements à pied et à vélo. Les travaux démarrent le 19 août et se déroulent jusqu'à fin 2024.

La première phase des travaux sera consacrée au remplacement de la conduite d'eau de la rue du Manège. A l'instar des autres chantiers liés aux mobilités douces, la Ville de Mulhouse profite de ces travaux de réaménagement pour changer les conduites d'eau. Pour ce faire, un décroûtage de la chaussée sera effectué afin de permettre à la Régie de l'eau de remplacer la conduite. Les travaux débuteront du côté sud de la rue dans le but d'avoir un impact le moins important sur l'activité des commerçants.

Durant cette phase qui devrait durer jusqu'à la fin octobre, la rue Kléber restera accessible et la rue du Manège sera fermée sur le tronçon situé entre la rue François Spoerry et la rue de la Locomotive. Une déviation sera mise en place par la rue François Spoerry et la rue de la Fonderie. Une seconde phase de travaux se déroulera ensuite jusqu'à la fin décembre.

Des travaux pour offrir un cadre de vie plus agréable aux habitants

Cette opération s'inscrit dans une démarche de revalorisation du quartier Fonderie et vise à requalifier la place Kléber et ses abords avec des objectifs multiples :

- améliorer le cadre de vie des habitants,
- apaiser la circulation automobile par la création d'une zone de rencontre,
- adapter la ville au changement climatique et lutter contre les îlots de chaleur : désimperméabilisations des sols avec maintien des arbres en bonne santé, végétalisation des espaces. Aussi, six arbres seront abattus durant ces travaux et autant seront replantés.
- Création d'aménagements cyclables entre le centre-ville et le pont des Noyers.

Pour cela, la fonction actuelle de giratoire sera supprimée pour permettre au tronçon de la rue des Corneilles au niveau de la place Kléber de devenir piéton. Les travaux de réaménagement de la place Kléber porteront également sur la création d'un plateau de ralentissement à l'intersection de la rue Kléber et de la rue des Corneilles.

